**Direction Générale
des Services
Pôle Solidarités,
Jeunesse,
Culture et Sports**

Côte d'Or
LE DÉPARTEMENT

2ème commission n° 5

Conseil Départemental
Réunion du 15 décembre 2025

Création de l'Autorisation de Programme "Restructuration de l'offre médico-sociale"

Depuis plusieurs années, le Département accompagne l'évolution de l'offre médico-sociale afin d'améliorer la qualité de prise en charge des résidents, humaniser les structures et leur accompagnement et garantir un maillage territorial assurant notamment la pérennité des établissements en milieu rural.

Pour accompagner cette transformation, le Conseil Départemental a approuvé, lors de sa session en date du 16 juin 2025, les règles du programme d'investissement en faveur des établissements sociaux et médico-sociaux. Cette aide à l'investissement porte sur les opérations de construction, d'extension ou de restructuration importantes menées par des établissements d'hébergement pour personnes âgées, pour adultes handicapés ou des établissements accueillant des enfants confiés aux Département au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance, sous réserve de leur habilitation à l'aide sociale départementale. Pour les établissements partiellement habilités, l'aide ne porte que sur le nombre de places habilitées à l'aide sociale.

Notre Assemblée avait approuvé une autorisation de programme lors de notre session de décembre 2024 regroupant les soldes des anciens dossiers et permettant de soutenir de nouveaux projets en 2025.

Afin de poursuivre cette action volontariste en faveur des projets structurants pour notre Département, je vous propose de créer une nouvelle Autorisation de Programme « restructuration de l'offre médico-sociale » dotée de 10 M€. Le phasage prévisionnel de l'autorisation de programme est établi comme présenté dans l'annexe.

En conclusion, il vous est proposé :

- **d'approuver la création de l'Autorisation de Programme "Restructuration de l'offre médico-sociale" d'un montant de 10 000 000 € en dépenses et d'une durée de 5 ans, selon le phasage prévisionnel présenté en annexe,**
- **de m'autoriser à signer tout acte ou document entrant dans l'application de la présente décision.**

Je vous serais obligé de bien vouloir en délibérer.

Le Président

François SAUVADET
Ancien Ministre

Annexe

D21-Département de la Côte d'Or

Budget : 00- Budget Départemental

Liste des enveloppes pour l'exercice 2026

ENVELOPPE : 2026 512101 Restructuration de l'offre médico-sociale **Nature: D**

Imputation budgétaire	Montant AP	Cumul CA Antérieur	Situation Année 2026				Phasage des CP				
			BP	Report	BS/DM2/VC	Total	CP 2027	CP 2028	CP 2029	CP 2030	CP 2031
204-4238-20415332-512	10 000 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	1 000 000,00	2 500 000,00	3 500 000,00	2 800 000,00	0,00
TOTAL	10 000 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	1 000 000,00	2 500 000,00	3 500 000,00	2 800 000,00	0,00